**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 63 (1918)

Heft: 2

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## REVUE MILITAIRE SUISSE

LXIIIº Année

N° 2

Février 1918

# La situation actuelle de nos mitrailleurs d'infanterie.

## I. — Organisation.

Les 120 compagnies de mitrailleurs que l'infanterie a dû fournir depuis l'été 1915 ont achevé leur organisation et leurs cours d'introduction le 24 novembre 1917. Il reste à étendre à la landwehr les procédés employés pour l'élite et à former avec chaque compagnie régimentaire de mitrailleurs une unité pareille par bataillon du régiment. Le cadre de l'organisation des mitrailleurs de notre infanterie sera alors constitué.

Mais cela n'est pas encore fait. Dans son article (Sur le front allemand des Flandres, III. Des formations nouvelles de l'infanterie, paru le 24 novembre 1917, dans le n° 588 des Basler Nachrichten), le colonel Egli écrivait entre autres :

« Le progrès dans l'utilisation des mitrailleuses marche de front avec celui de la technique des grenades à main. Cependant, le poids de la mitrailleuse, rendant sa mobilité insuffisante, et le nombre élevé des servants et des attelages faisaient obstacle à son emploi. L'adoption d'un modèle de mitrailleuse léger y a porté remède; avec l'affût de construction simple, l'engin peut être porté maintenant par un seul homme. Les autres servants portent les munitions et fonctionnent comme aides-tireurs. La mitrailleuse légère ne doit pas être confondue avec le fusil automatique ; elle correspond tout à fait à la mitrailleuse Maxim ordinaire, c'est-à-dire qu'elle est pourvue, comme celle-ci, d'un réfrigérant à eau. Par contre, le moyen de support est différent et le mitrailleur tire en épaulant avec une crosse. La mitrailleuse légère repose donc moins